



Services

Le maintien à domicile

Rester chez soi le plus longtemps possible est le souhait de la majorité des aînés. Plusieurs services favorisent le maintien à domicile dans de bonnes conditions. Ils facilitent la vie et apportent un soutien moral autant que physique.

■ Portage de repas à domicile

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés temporaires ou permanentes pour cuisiner ou faire leurs courses.

> Contact : **Foyer-logements Les Rosiers**
2 bis, avenue de la Petite Garde
02 41 34 44 38

■ Restaurant

Accessible à tous les retraités de la ville, le restaurant du foyer-logements est ouvert le midi, du lundi au vendredi, sur réservation. Accueil à 12h.

> Contact : **Foyer-logements Les Rosiers**
02 41 34 44 38

■ Garde à domicile

Garde-malade de jour et de nuit à domicile. Soins infirmiers de jour sur prescription médicale.

> Contact : **Anjou soins services - Antenne d'Avrillé**
9, esplanade de l'Hôtel de Ville
02 41 69 27 20

■ Aide à domicile

Aide dans les gestes essentiels de la vie quotidienne pour l'entretien courant du logement, du linge, les courses, la préparation des repas, les démarches administratives simples et l'accompagnement dans les sorties.

> Contact : **Anjou soins services - Antenne d'Avrillé**
02 41 69 27 20

Le transport à la demande

■ Outre les deux lignes de bus régulières qui desservent Avrillé (lignes 3 et 9), la société de transports en commun Keolis Val-de-Maine (ex Cotra) propose un service de transport à la demande pour les personnes en possession de la carte d'invalidité à 80% ou se déplaçant en fauteuil roulant. Ce service fonctionne du lundi au dimanche.

> Contact : **Keolis Val-de-Maine**
02 41 27 29 29
Accueil réservations clients, du lundi
au vendredi de 8h à 19h.



Hébergement

Pour les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent plus rester à domicile, compte-tenu de leur état de santé ou de leur isolement, deux types d'hébergements existent.

■ En foyer-logements

Condition d'entrée : être valide et autonome. Etablissement géré par le CCAS, destiné aux personnes âgées de 60 ans au moins, qu'elles vivent seules ou en couple. Etablissement non médicalisé.

> Contact : **Foyer-logements Les Rosiers**
02 41 34 44 38

■ En maison de retraite

La Plesse (Etablissement privé médicalisé). Conditions d'entrée : être valide, semi-valide, en perte d'autonomie ou désorienté.

> Contact : **Résidence Parc de la Plesse**
02 41 37 43 00

■ En hébergement temporaire

Les personnes âgées momentanément isolées peuvent être hébergées dans les établissements ci-dessus pour une période déterminée.

> Contacter directement les établissements cités ci-dessus.

Informations

CLIC

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique est un guichet unique d'information, Il offre conseil, orientation et accompagnement aux personnes âgées de 60 ans et plus, confrontées aux difficultés liées au vieillissement. A titre d'exemple, le Clic saura vous informer sur les dispositifs de soutien proposés par certaines caisses de retraite

> Contact : **Clic Aînés Outre-Maine**
Centre d'activité du Bocage
5 rue René-Hersen - 02 41 05 11 08

CCAS

Au Centre communal d'action sociale, les personnes âgées trouvent une écoute attentive, quelles que soient les difficultés rencontrées. Des professionnels les accompagnent dans leurs démarches (budget, handicap, logement...).

> Contact : **CCAS (à la mairie d'Avrillé)** - 02 41 37 41 21

Circonscription d'action sociale et de santé de Maine-et-Loire

Les travailleurs sociaux du Conseil général sont eux aussi à l'écoute des besoins et attentes des usagers et accompagnent tous les publics.

> Contact : **CASS**
19, rue Amiral-Nouvel-de-la-Flèche - 02 41 96 97 20

CAF

La Caisse d'allocations familiales tient une permanence administrative à la mairie, le mardi de 14h à 17h (sauf pendant les congés scolaires).

> Contact : **Mairie** - 02 41 37 41 00

Loisirs - Vie sociale

Les aînés qui souhaitent participer à la vie de la commune pourront découvrir le centre Brassens et bénéficier du large choix d'activités proposé par les associations.

Centre Brassens

Le centre Brassens, c'est un théâtre et une saison culturelle, un espace d'exposition, une médiathèque, des salles d'activités, des associations et l'espace Ventura. Il propose un programme de manifestations ouvert sur l'ensemble des domaines culturels (théâtre, musique, chanson, humour, danse, arts plastiques, lecture, ...).

La médiathèque propose une consultation libre et gratuite de documents, un emprunt de livres, revues, CD audio avec carte de lecteur, des animations autour du livre, des clubs de lecture et la consultation d'Internet.

> Contact : **Centre Brassens**
allée Georges-Brassens
02 41 31 11 30

Culture et Bibliothèque pour Tous

Prêt de livres.

> Contact : **Culture et Bibliothèque pour Tous**
9, esplanade de l'Hôtel de Ville
02 41 18 00 92

Club 3^e âge

Activités de détente et de loisirs (jeux de société et de cartes, voyages, activités sportives...).

Service de transport adapté pour se rendre au club (sur réservation).

Regroupement le mercredi et le vendredi de 14h à 18h.

> Contact : **Utra**
Union des travailleurs retraités d'Avrillé
Président - 02 41 37 00 77

Associations

De nombreuses associations existent dans tous les domaines (solidarité, culture, sport, loisirs,...)

Dépliant disponible en mairie ou sur le site Internet : www.ville-avrille.fr.

> Contact : **Mairie** - 02 41 37 41 00

Conseil des Sages

Assemblée consultative, instance de réflexion et de proposition composée de personnes âgées de 55 ans et plus.

Par ses avis, il éclaire la Municipalité sur les projets de la Ville et les sujets intéressant la vie de la collectivité.

> Contact : **Mairie** - 02 41 37 41 30

Ville de solidarités



Guide Aînés

Informations sur les services
aux personnes âgées

Mieux vivre ensemble

Avrillé
Ville-Parc